

# Se faire recruter quand on a un handicap

[Partager](#) |



**La situation de l'emploi s'améliore progressivement pour les personnes en situation de handicap. Pour trouver un stage, une alternance ou un premier emploi, favorisez notamment les rencontres avec les entreprises.**

L'emploi progresse pour les travailleurs en situation de handicap. Au 1er semestre 2013, le réseau Cap emploi a contribué à 29 466 recrutements de travailleurs handicapés, tous types de contrats confondus, soit une hausse de 10 % par rapport à 2012. Mais ces chiffres sont encore loin d'être suffisants. À fin juin 2013, le nombre de demandeurs d'emplois handicapés toutes catégories confondus atteignait les 387 107, selon l'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées). Si la conjoncture économique y est pour beaucoup, le bas niveau de qualification des travailleurs handicapés est également un frein à l'emploi. « *Il est difficile pour les jeunes en situation de handicap d'accéder à l'enseignement supérieur*, observe Christian Grapin, directeur de l'association [Tremplin Études, Handicap, Entreprises](#). *Les travailleurs handicapés possèdent, dans 80 % des cas, un niveau inférieur au Bac.* »

## Des entreprises se mobilisent

Comme l'impose la loi, les entreprises privées et les établissements publics à caractère industriel et commercial, de 20 salariés ou plus, doivent employer des personnes handicapées dans une proportion de 6 % de leurs effectifs. Ainsi, de nombreuses entreprises cherchent à recruter des candidats en situation de handicap. À l'instar de **CGI** qui s'est engagée, en avril 2013, à recruter 100 collaborateurs en situation de handicap d'ici 2015. L'entreprise de services en technologies de l'information recherche des profils bac +4/5 (ingénieurs de formation) ou des profils bac +2/3 qui seront formés par ses soins. Le groupe d'ingénierie et de conseil en innovation **Assystem** prévoit d'embaucher 60 collaborateurs et 5 alternants d'ici 2015. Cette entreprise s'est également engagée sur le volet formation en signant des partenariats avec des programmes, comme celui proposé par l'association Hanvol, favorisant l'insertion professionnelle des personnes handicapées dans l'industrie aéronautique et spatiale. De grands groupes tels que **Airbus**, **Dassault Aviation** ou encore **Thales** sont également membres de cette association.

Par ailleurs, les entreprises multiplient les actions pour favoriser les recrutements, en faisant notamment appel à des prestataires externes. Ainsi, Jobekia, cabinet de recrutement et événementiel spécialisé dans l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap, organise chaque année de nombreux événements. « *Une dizaine de forums et job datings est programmée en 2014. Ils ont pour but de favoriser les rencontres entre candidats et recruteurs*, explique Chantal Legardeur, dirigeante de Jobekia. *Les entreprises sont nombreuses à vouloir embaucher des personnes handicapées diplômées, mais elles ont souvent du mal à trouver les bons profils. Ce genre d'événements leur permet de détecter des candidats intéressants ; mais cela donne aussi une occasion aux chercheurs d'emploi de se faire connaître auprès des entreprises et de décrocher un éventuel entretien*».

## Comment postuler ?

Quand on envoie sa candidature, rien n'oblige à mentionner son handicap. Cependant, il est préférable de l'indiquer si on vise un poste destiné aux travailleurs handicapés, ou si on postule directement à la mission handicap d'un grand groupe afin de pouvoir bénéficier de ses droits. « *Il ne faut pas se sentir mal à l'aise par rapport à son handicap et aux opportunités*, confie Noémie Cicurel, directrice chez Robert Half, cabinet de recrutement. *Beaucoup de handicaps ne nécessitent aucune adaptation de poste. Dans le cas contraire, il vaut mieux jouer la transparence et préciser sur le CV, par exemple en bas de page, vos besoins : un grand écran, un fauteuil plus large...* »

Si vous décrochez un entretien et que vos CV et lettre de motivation ne contiennent aucune information, il est important d'informer le recruteur pour qu'il puisse prendre les dispositions nécessaires avant le jour J : assurer l'accès au fauteuil roulant, faire appel à un interprète...

## Un projet professionnel compatible avec son handicap

Mais avant de postuler, il est important d'avoir un projet professionnel compatible avec son handicap, et, si nécessaire, de s'appuyer de professionnels et d'associations spécialisés, comme l'ADAPT, l'Agefiph, Tremplin Études, Handicap, Entreprises ou encore, le réseau Cap emploi. Il ne faut pas hésiter à se rapprocher du monde de l'entreprise, des métiers de demain, aller à la rencontre des employeurs pour construire ce projet professionnel. « *Les jeunes peuvent confronter leur choix d'études avec la réalité du marché de l'emploi en rencontrant des professionnels, parmi nos 220 entreprises partenaires, grands groupes et PME* », indique Christian Grapin, de Tremplin Études, Handicap, Entreprises. Cette association organise trois forums de recrutement par an : un sur l'emploi (octobre), un sur les stages et jobs d'été (mars) et un dernier sur l'alternance (juillet). D'autant plus que l'alternance représente un véritable tremplin vers l'emploi. Pour les étudiants, c'est l'occasion de monter en qualification, de gagner en compétences et de valoriser une expérience opérationnelle. « *L'alternance permet aussi de faire tomber certaines barrières et de montrer que la situation d'handicap n'empêche pas pour autant les compétences* », explique Ahlem Bouhafa, qui prépare un BTS Assistant de manager en contrat de professionnalisation. Pour les entreprises, c'est l'occasion de dénicher leurs futurs collaborateurs. L'Agefiph a d'ailleurs soutenu 3 971 contrats d'apprentissage et de professionnalisation en 2012.

[Rachida Soussi](#)

---